

A1 - Mesures priorité A (liste A) de la 1re génération

cf. Accord sur les prestations de la 1re génération, chap. 3.3

Légende	
	à remplir obligatoirement par l'agglomération
	à remplir par l'agglomération, le cas échéant
	rempli par l'ARE

					Coûts d'investissement						Etat des coûts lors du cofinancement	Compte rendu de mise en oeuvre				
					Indications lors de la remise par l'agglomération		Evalutation Confédération et Accord sur les prestations		Etat actuel		Accord sur les prestations					
Cl.	Agglomération (2000)	ARE-Code (1re g)	Mesure - N° (Agglo) (1re g)	Mesure	Coût d'investissement	Priorité ABC	Coûts (2005 hors TVA)	Priorité ABC	Estimation des coûts la plus actuelle (mio.)	Année de l'estimation des coûts la plus actuelle (aaaa)	Coûts (2005 excl. TVA)	Début de la mise en oeuvre/début des travaux (aaaa)	Mise en service (aaaa)	Etat de la mise en oeuvre	Justification	Commentaires (facultatifs) (max.5 lignes avec une largeur de colonne de 6 cm)
K	2125 Bulle	2125.005	M2	b. réaménagement de la rue de l'Ancien-Comté	1.43	A	1.23	A	1.48	2016	0.43	2011	2014	état théorique à atteindre	Absence d'écart ou écarts marginaux entre les situations théorique et réelle	Mesure réalisée. Contribution versée.
K	2125 Bulle	2125.006	M2	c. réaménagement de la rue de Gruyères (Temple - La Trême)	1.50	A	1.29	A	1.9	2016	0.45	2014	2015	état théorique à atteindre	Absence d'écart ou écarts marginaux entre les situations théorique et réelle	Mesure réalisée. Contribution versée.
K	2125 Bulle	2125.007	M3	Réaménagement de l'axe d'entrée nord	5.20	A	4.46	A	5.85	2016	1.56	2019	2021	Retard relativement important (> 4 ans)	Modification majeure de la mesure en termes d'aménagement	Mise en service avancée de 2022 à 2021. Cette mesure fait partie du PA1 (mesure 2125.007) et fait l'objet d'un complément dans le PA3 (mesure 2125.3.008). Elles sont réalisées simultanément. Mesure réalisée, en attente du décompte final.
K	2125 Bulle	2125.008	M4	Réaménagement de l'axe d'entrée ouest	5.40	A	4.63	A	6.37	2016	1.62	2019	2025	Retard relativement important (> 4 ans)	Légère modification de la mesure en termes d'aménagement	1er tronçon (Pâla - Part-Dieu) : En cours de réalisation. Fin de la réalisation en 2024. Réalisé. En attente du décompte. 2ème tronçon (Part-Dieu / St-Denis): réalisation prévue d'ici 2024. En cours. Mise en service fin décembre 2025.
K	2125 Bulle	2125.010	M5	a. réaménagement de la rue et de la Place St-Denis et de la rue de Gruyères (Temple - Union)	3.90	A	3.34	A	4.24	2013	1.17	2016	2017	Léger retard (≤ 4 ans)	Absence d'écart ou écarts marginaux entre les situations théorique et réelle	1ère étape terminée en 2017. 2ème étape réalisée en fonction des projets connexes en cours d'étude. Mesure réalisée, contribution versée.
K	2125 Bulle	2125.012	M6	Réaménagement de la rue de La Condémine	2.80	A	2.40	A	3.04	2013	0.84	2013	2026	Retard relativement important (> 4 ans)	Absence d'écart ou écarts marginaux entre les situations théorique et réelle	Finalisation de la mesure pour 2023, pour une bonne coordination avec la mesure du PA3. Secteur Victor-Tissot / rue de Gruyère réalisé. Secteur Rieta / Poterne en phase finale, budget voté et mise en service en 2026.
K	2125 Bulle	2125.018	M10	a. réaménagement de la traversée de Riaz	3.13	A	2.68	A	3.41	2013	0.94	2025	2027	Retard relativement important (> 4 ans)	Autres motifs: ...	Du retard a été pris à cause de recours au tribunal cantonal et des modifications ont du être apportées au projet (plus-value MD). Seule la séquence 4a sera réalisée en 2025. le solde fait l'objet d'une demande au PA5 (ER A.01).
K	2125 Bulle	2125.021	M11	Réaménagement de la traversée de Vuadens	2.50	A	2.14	A	2.72	2013	0.75	2026	2026	Retard relativement important (> 4 ans)	Financement non garanti – Politique	Projet approuvé par le Conseil général. Crédit voté par le CG. Mise à l'enquête en 2021. Examen préalable en 2024. Début des travaux et exécution en 2022-2026.
K	2125 Bulle	2125.058	0	Concept mobilité douce_A-Liste	3.86	0	3.31	A	4.02	2016	1.16	2015	2018	état théorique à atteindre	Recours en suspens	Opposition levée. Environ 90% des mesures sont réalisées.
K	2125 Bulle	2125.235	M16	Aménagements pour réseau de bus	rahmenpaket (entspreche	A	0.99	A	1.26	2013	0.35	2013	2022	état théorique à atteindre	Légère modification de la mesure en termes d'aménagement	Délai confirmé. Mesure réalisée d'ici 2022. Toutes les mesures du paquet sont réalisées.

A3 - Mesures priorité A (liste A) de la 3e génération

cf. Accord sur les prestations de la 3e génération, chap. 3.2

Légende	
	à remplir obligatoirement par l'agglomération
	à remplir par l'agglomération, le cas échéant
	rempli par l'ARE

					Coûts d'investissement						Etat des coûts lors du cofinancement	mise en oeuvre					
					Indications lors de la remise par l'agglomération		Evalutation Confédération et Accord sur les prestations		Etat actuel		Accord sur les prestations						
Cl.	Agglomération (2000)	ARE-Code (3e g)	Mesure - N° (Agglo) (3e g)	Mesure	Coût d'investi ssemen t	Priorité ABC	Coûts (2005 hors TVA)	Priorité ABC	Estimation des coûts la plus actuelle (mio.)	Année de l'estimation des coûts la plus actuelle (aaaa)	Coûts (2005 excl. TVA)	Début de la mise en oeuvre/débu t des travaux (aaaa)	Mise en service (aaaa)	Etat de la mise en oeuvre	Justification	Commentaires (facultatifs) (max.5 lignes avec une largeur de colonne de 6 cm)	
	Bulle	2125.3.009	1.2	Prolongement de la ligne de bus 1 au nord (arrêt CO - route du Temple Romain)	2.14	A	2.14	A	2.14	2016	0.86	2024	2026	Léger retard (≤ 4 ans)	Recours en suspens	Des recours ont fait prendre du retard. Par suite de l'extension du réseau urbain jusqu'à Vuippens, en vigueur depuis l'horaire de décembre 2024, le bus ne transite plus par le Temple-Romain.	
	Bulle	2125.3.010	2.1	Aménagement d'arrêts de bus et d'un contrôle d'accès dans le carrefour Vevvey/Pâla	1.39	A	1.39	A	1.56	2019	0.56	2021	2021	état théorique à atteindre	Absence d'écart ou écarts marginaux entre les situations théorique et réelle	Traitement des oppositions de la mise à l'enquête et procédure d'expropriation en lien avec le mesure du PA1. La mesure sera mise en oeuvre selon le planning prévu. La mesure est réalisée, en attente du décompte final.	
	Bulle	2125.3.016	4.1	Aménagement de l'interface de la nouvelle gare de Bulle	2.23	A	2.23	A	2.23	2020	0.89	2021	2021	état théorique à atteindre	Absence d'écart ou écarts marginaux entre les situations théorique et réelle	Bon avancement de la mesure. La mesure est réalisée et en attente du décompte final.	
	Bulle	2125.3.017	4.2	Construction de deux vélostations et de stationnements vélos à la gare de Bulle	1.89	A	1.89	A	1.89	2020	0.76	2021	2022	état théorique à atteindre	Absence d'écart ou écarts marginaux entre les situations théorique et réelle	La 1ère vélostation a été inaugurée en octobre 2022. Des places vélo extérieures ont été ajoutées en 2023. La vélostation sud sera réalisée en coordination avec la mise en oeuvre du PAD Gare.	
	Bulle	2125.3.022	6.3	Création de la Voie Verte (3 branches)	5.57	A	5.57	A	9.1	2021	2.23	2019	2026	état théorique à atteindre	Absence d'écart ou écarts marginaux entre les situations théorique et réelle	Majorité du tracé mis en service fin 2021. Mise en service en 2026 du solde : tronçons Gare - Arsenal et Gare - Planchy-sud.	
	Bulle	2125.3.044	-	Paquet MD Liste A	6.82	A	6.25	A	6.25	2020	2.50	2021	2024	état théorique à atteindre	Absence d'écart ou écarts marginaux entre les situations théorique et réelle	Plus de 50% du paquet de mesures réalisé. Certains tronçons sont réinscrits au PA5 (oppositions ou retards pris par développements privés).	
	Bulle	2125.3.045	-	Paquet GT liste A	1.90	A	1.83	A	1.83	2020	0.73	2020	2020	état théorique à atteindre	Absence d'écart ou écarts marginaux entre les situations théorique et réelle	75% paquet de mesures réalisé (accrochage Riaz). L'accrochage Pâla est reporté à un horizon ultérieur en fonction de l'assainissement de la jonction autoroutière (voir PA5 - SUP.01).	
	Bulle	2125.3.046	-	Paquet VSR liste A	14.69	A	12.85	A	12.85	2020	5.14	2020	2026	état théorique à atteindre	Absence d'écart ou écarts marginaux entre les situations théorique et réelle	4.1 et 6.7 réalisées d'ici fin 2021, soit Plus de 50% du paquet de mesures réalisé. Les mesures 8.1, 8.2, 9.2 partielle, 9.3 et 9.5 sont réinscrites au PA5 (recours et évolution projet).	

Av3 - Mesures de 3e génération non imputables - transports

cf. Accord sur les prestations de la 3e génération, chap. 3.1

Légende
à remplir obligatoirement par l'agglomération
à remplir par l'agglomération, le cas échéant
rempli par l'ARE

					Coûts d'investissement					mise en oeuvre				
					Indications lors de la remise par l'agglomération		Evalutation Confédération et Accord sur les prestations	Etat actuel						
Cl.	Agglomération (2000)	ARE-Code (3e g)	Mesure - N° (Agglo) (3e g)	Mesure	Coût d'investissement	Priorité ABC	Horizon temporel (selon Accords sur les prestations)	Estimation des coûts la plus actuelle (mio.)	Année de l'estimation des coûts la plus actuelle (aaaa)	Début de la mise en oeuvre/début des travaux (aaaa)	Mise en service (aaaa)	Etat de la mise en oeuvre	Justification	Commentaires (facultatifs) (max.5 lignes avec une largeur de colonne de 6 cm)
	Bulle	2125.3.002	sup.2	Construction d'une nouvelle gare routière à Bulle	18.53	AvE	Av E	3.05	2020	2025	2025	Léger retard (≤ 4 ans)	Autres motifs: ...	La gare routière transitoire sera réalisée en 2025, avec une mise en service prévue pour le nouvel horaire de décembre 2025.

As3/Bs3 - Mesures de 3e génération non imputables - urbanisation

cf. Accord sur les prestations de la 3e génération, chap. 3.1

Légende
à remplir obligatoirement par l'agglomération
à remplir par l'agglomération, le cas échéant
rempli par l'ARE

						mise en oeuvre				
										Weiterentwicklung/ Konkretisierung
Cl.	Agglomération (2000)	ARE-Code (3e g)	Mesure - N° (Agglo) (3e g)	Mesure	Horizon temporel (selon Accords sur les prestations)	Début de la mise en oeuvre/début des travaux (aaaa)	Etat de la mise en oeuvre	Justification	Commentaires (facultatifs) (max.5 lignes avec une largeur de colonne de 6 cm)	Mesure - N° (Agglo) (4e g)
	Bulle	2125.3.039	U1	Transcription du thème "urbanisme" du PA3 dans les PAL	As	tâche permanente	état théorique à atteindre	Absence d'écart ou écarts marginaux entre les situations théorique et réelle	Approbations diverses, Mobul organe de préavis et contrôle des dossiers réguliers.	U1
	Bulle	2125.3.040	U2	Transcription dans les PAL et suivi de mise en œuvre des sites stratégiques	As	tâche permanente	état théorique à atteindre	Absence d'écart ou écarts marginaux entre les situations théorique et réelle		U2
	Bulle	2125.3.041	P1	Transcription du thème "nature et paysage" du PA3 dans les PAL	As	tâche permanente	état théorique à atteindre	Absence d'écart ou écarts marginaux entre les situations théorique et réelle	Approbations diverses, Mobul organe de préavis et contrôle des dossiers réguliers.	P1
	Bulle	2125.3.042	P2	Vision d'ensemble des parcs de l'agglomération	As	-	arrêt / suspension de la planification	Modification majeure de la mesure en termes d'aménagement	Etude pour une infrastructure écologique cantonale en cours + multiples approches communes en cours. L'étude d'agglomération n'est pas appropriée compte tenu des nouvelles approches cantonales et communales.	P2
	Bulle	2125.3.043	P3	Visions pour les périmètres de réaménagement (principe d'ensemble et 3 zooms)	As	-	état théorique à atteindre	Absence d'écart ou écarts marginaux entre les situations théorique et réelle	Réalisé via diverses mesures infrastructurelles + études communales (PAD) etc.	P3

A4 - Mesures priorité A (liste A) de la 4e génération

cf. Accord sur les prestations de la 4e génération, chap. 3.2

Légende
à remplir obligatoirement par l'agglomération
à remplir par l'agglomération, le cas échéant
rempli par l'ARE

					Coûts d'investissement						Contribution	mise en oeuvre				
					Indications lors de la remise par l'agglomération		Evalutation Confédération et Accord sur les prestations		Etat actuel		Accord sur les prestations					
Cl.	Agglomération (2000)	ARE-Code (4e g)	Mesure - N° (Agglo) (4e g)	Mesure	Coût d'investisse-ment	Priorité ABC	Coûts (2020 hors TVA)	Priorité ABC	Estimation des coûts la plus actuelle (mio.)	Année de l'estimation des coûts la plus actuelle (aaaa)	Coûts (2020 excl. TVA)	Début de la mise en oeuvre/début des travaux (aaaa)	Mise en service (aaaa)	Etat de la mise en oeuvre	Justification	Commentaires (facultatifs) (max.5 lignes avec une largeur de colonne de 6 cm)
	Mobul	2125.4.001	ER.A1	Liaison multimodale entre le passage inférieur de Planchy et Combes nord	4.75	A	4.75	A	4.8	2021	1.66	2024	2028	état théorique à atteindre	Absence d'écart ou écarts marginaux entre les situations théorique et réelle	PI Léchère et Prila-Léchères en travaux, MD industrie en cours, Combe nord pas commencé.
	Mobul	2125.4.002	ER.A2	Requalification multimodale des rues de la Léchère et de la Sionge	6.25	A	6.25	A	6.32	2021	2.19	2025	2028	état théorique à atteindre	Absence d'écart ou écarts marginaux entre les situations théorique et réelle	Léchère centre en cours, Léchère sud-Crêts et Sionge pas démarrées, Léchère nord (Dardens) reporté au PA5 (retard projet EPAC).
	Mobul	2125.4.003	ER.A3	Liaison multimodale sur l'axe Planchy - Pâla entre la ZI Planchy et le giratoire Sous-Crêt	5.36	A	5.36	A	5.42	2021	1.88	2028	2028	Léger retard (≤ 4 ans)	Absence d'écart ou écarts marginaux entre les situations théorique et réelle	Projet réalisé en vue de la mise en service du réseau TP urbain.
	Mobul	2125.4.026	TP.A1	Electrification du réseau TP urbain	11.17	A	11.17	A	11.3	2021	3.91	2026	2029	état théorique à atteindre	Absence d'écart ou écarts marginaux entre les situations théorique et réelle	Phase "appel d'offre" en cours. Les emplacements des terminus seront équipés conformément à la planification du PA5.
	Mobul	2125.4.027	TP.A2.1	Aménagement définitif des nouveaux arrêts du réseau TP urbain	3.57	A	3.57	A	3.61	2021	1.25	2027	2028	état théorique à atteindre	Absence d'écart ou écarts marginaux entre les situations théorique et réelle	Réalisation en plusieurs étapes en fonction des secteurs. Les arrêts du secteur Terraillet sont reportés au PA5.
	Mobul	2125.4.043	MD-A	Paquet MD Liste A	11.06	A	8.83	A	11.18	2021	3.09	2024	2028	état théorique à atteindre	Absence d'écart ou écarts marginaux entre les situations théorique et réelle	
	Mobul	2125.4.045	Bus-A	Paquet Bus Liste A	1.37	A	1.51	A	1.38	2021	0.53	2027	2028	état théorique à atteindre	Absence d'écart ou écarts marginaux entre les situations théorique et réelle	Phase "avant-projet" en cours.
	Mobul	2125.4.044	VSR-A	Paquet VSR Liste A	1.93	A	2.03	A	1.95	2021	0.71	2025	2026	arrêt / suspension de la planification	Recours en suspens	Traitement des oppositions en cours, probable recours à venir incompatible avec les délais prévus pour les mesures forfaitaires. Nouvelle demande au PA5 (ER.A.P.13 et 14).

As4 - Mesures de 4e génération non imputables - urbanisation

cf. Accord sur les prestations de la 4e génération, chap. 3.1

Légende
à remplir obligatoirement par l'agglomération
à remplir par l'agglomération, le cas échéant
rempli par l'ARE

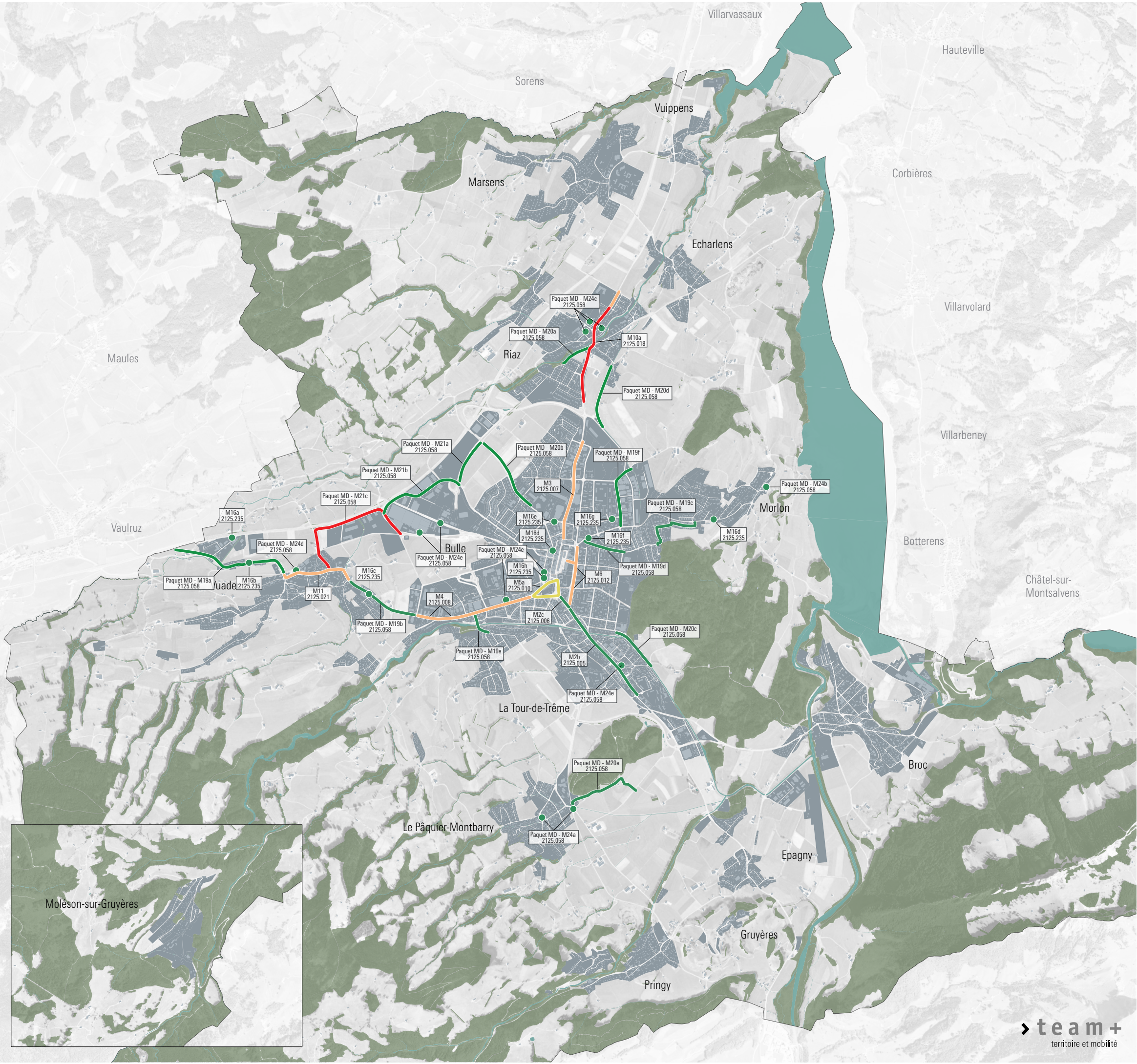
						mise en oeuvre				
										Weiterentwicklung/ Konkretisierung
Cl.	Agglomération (2000)	ARE-Code (3e g)	Mesure - N° (Agglo) (3e g)	Mesure	Horizon temporel (selon Accords sur les prestations)	Début de la mise en oeuvre/début des travaux (aaaa)	Etat de la mise en oeuvre	Justification	Commentaires (facultatifs) (max.5 lignes avec une largeur de colonne de 6 cm)	Mesure - N° (Agglo) (5e g)
	Mobul	2125.4.035	P2	Vision d'ensemble des parcs publics	As	tâche permanente	état théorique à atteindre	Absence d'écart ou écarts marginaux entre les situations théorique et réelle	Mobul est un organe de préavis et assure la prise en compte de sa planification.	P1
	Mobul	2125.4.038	U1	Transcription du thème "urbanisation" dans les PAL	As	-	arrêt / suspension de la planification	Modification majeure de la mesure en termes d'aménagement	Etude pour une infrastructure écologique cantonale en cours + multiples approches communes en cours. L'étude d'agglomération n'est pas appropriée compte tenu des nouvelles approches cantonales et communales.	-
	Mobul	2125.4.036	P3	Etablissement de visions pour les périmètres de réaménagement	As	tâche permanente	état théorique à atteindre	Absence d'écart ou écarts marginaux entre les situations théorique et réelle	Réalisé via diverses mesures infrastructurelles + études communales (PAD) etc.	-
	Mobul	2125.4.039	U2	Suivi et mise en oeuvre des sites stratégiques	As	tâche permanente	état théorique à atteindre	Absence d'écart ou écarts marginaux entre les situations théorique et réelle	Pris en compte via chaque projet, systématique formalisée sous forme de guide via mesure du PA5.	P2
	Mobul	2125.4.037	P4	Accompagnement paysager et biologique des liaisons de mobilité douce	As	tâche permanente	état théorique à atteindre	Absence d'écart ou écarts marginaux entre les situations théorique et réelle	Mobul est un organe de préavis et assure la prise en compte de sa planification.	U1
	Mobul	2125.4.040	U3	Elaboration d'une vision d'ensemble et de concepts pour le pôle d'activités de Planchy	As	tâche permanente	état théorique à atteindre	Absence d'écart ou écarts marginaux entre les situations théorique et réelle		U2
	Mobul	2125.4.034	P1	Transcription du thème "paysage et nature" dans les PAL	As	2022	état théorique à atteindre	Absence d'écart ou écarts marginaux entre les situations théorique et réelle		-

Désistement définitif

L'inscription des mesures dans cette liste entraîne l’extinction du droit à l’aide financière correspondante.

Légende	
	à remplir par l'agglomeration, le cas échéant

					Coûts d'investissement				Cofinancement	Compte rendu de mise en oeuvre
					Indications lors de la remise par l'agglomération		Evalutation Confédération et Acccord sur les prestations		Accord sur les prestations	
Cl.	Agglomeration (2000)	ARE-Code	Mesure - N° (Agglo)	Mesure	Coût d'investisse-ment	Priorité ABC	Coûts	Priorité ABC	Contribution	Commentaires (facultatifs) (max.5 lignes avec une largeur de colonne de 6 cm)
	Bulle	2125.018	M10 partiel	a. réaménagement de la traversée de Riaz	2.55	A	2.10	A	0.74	Valtraloc reporté, excepté la séquence 4a entre les rues du Pays-des-Oiseaux et de la Comba ; le coût de ce tronçon a été retiré des montants ci-contre (réalisé dans le cadre du PA1 : coût HT 584'455.-).
	Bulle	2125.4.022	ER.A2	Requalification multimodale des rues de la Léchère et de la Sionge - tronçon nord	1.57	A	1.55	A	0.54	Le tronçon nord (Dardens) est reporté au PA5 (ER.C.35) en raison du retard du projet EPAC.
	Bulle	2125.4.027	TP.A2.1 partiel	Aménagement définitif des nouveaux arrêts du réseau TP urbain - secteur Terraillet	0.57	A	0.56	B	0.20	Une nouvelle demande est formulée au PA5 pour les deux arrêt (3 quais) du Terraillet en raison du retard pris par le développement de ce quartier. Les emplacements sont adaptés selon l'évolution du quartier (PAD).
	Bulle	2125.3.047	9.4	Paquet VSR liste B	0.30	B	0.30	B	0.12	Paquet concernant la mesure "limitation du trafic entrant par le chemin des Crêts" (mesure 9.4 du PA3). Cette mesure n'est plus en accord avec la stratégie de mobilité de l'agglomération.



PROJET D'AGGLOMÉRATION DE 5^e GÉNÉRATION | PA5

4.1 ETAT D'AVANCEMENT DES MESURES - PA1

Légende

- Zone à bâtir 15 LAT en vigueur (selon PAL, dernière enquête publique)
- Forêt
- Cours d'eau

Numérotation des mesures

N° PA

ARE-Code

M15b
2125.030

Fin de la mise en œuvre (mesures A) - état au 12.2024

Conforme à la situation théorique	2011 - 2014
Léger retard (< ou = 4 ans)	2015 - 2018
Retard relativement important (> 4 ans)	> 2019
Arrêt de la planification / Suspension	



PROJET D'AGGLOMÉRATION DE 5^e GÉNÉRATION | PA5

4.2 ETAT D'AVANCEMENT DES MESURES - PA3

Légende

- Zone à bâtir 15 LAT en vigueur (selon PAL, dernière enquête publique)
- Forêt
- Cours d'eau

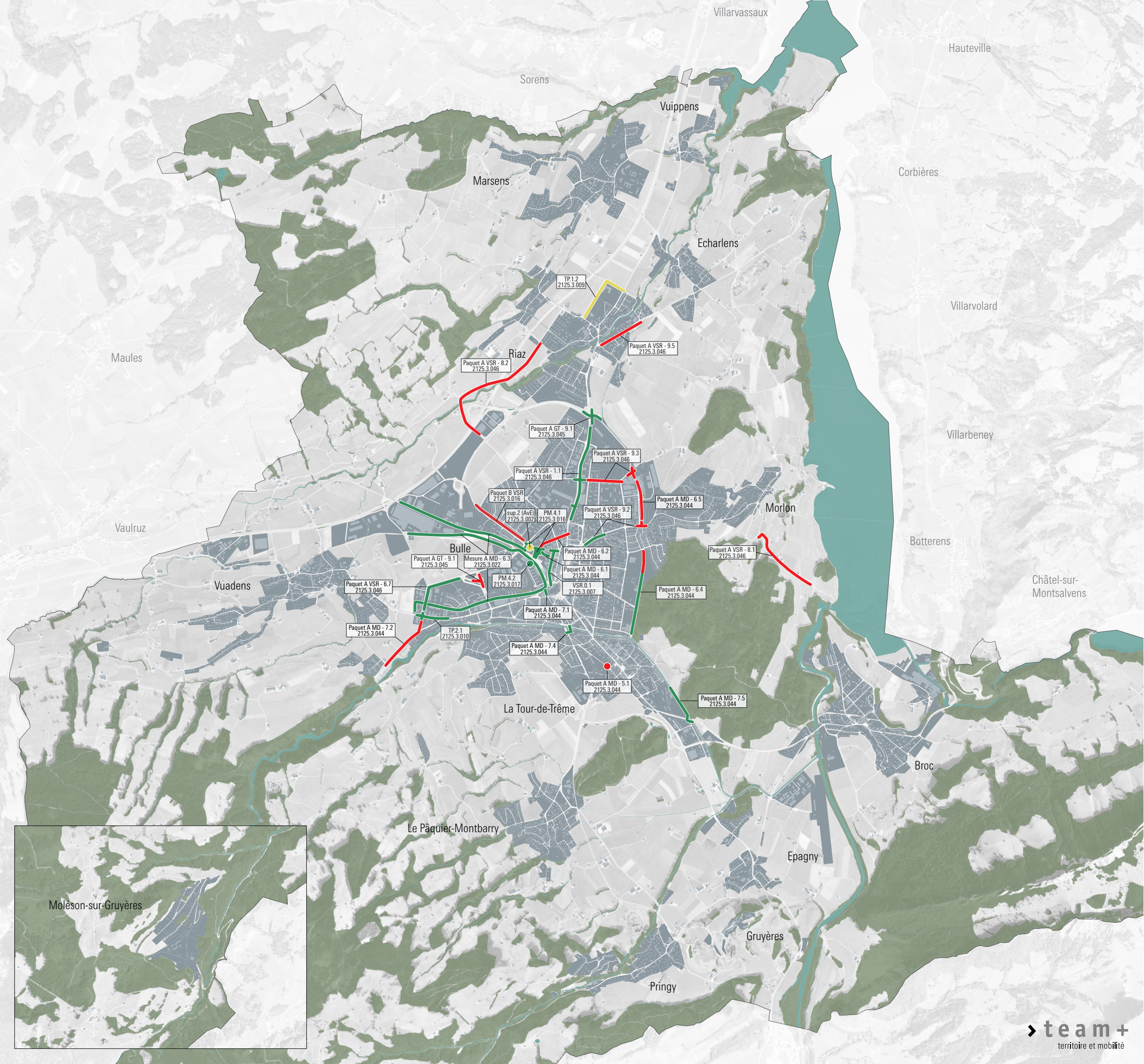
Numérotation des mesures

Catégorie ARE ——— N° PA

ARE-Code ——— TIM.15b
2125.3.030

Début de la mise en œuvre (mesures A) - état au 12.2024

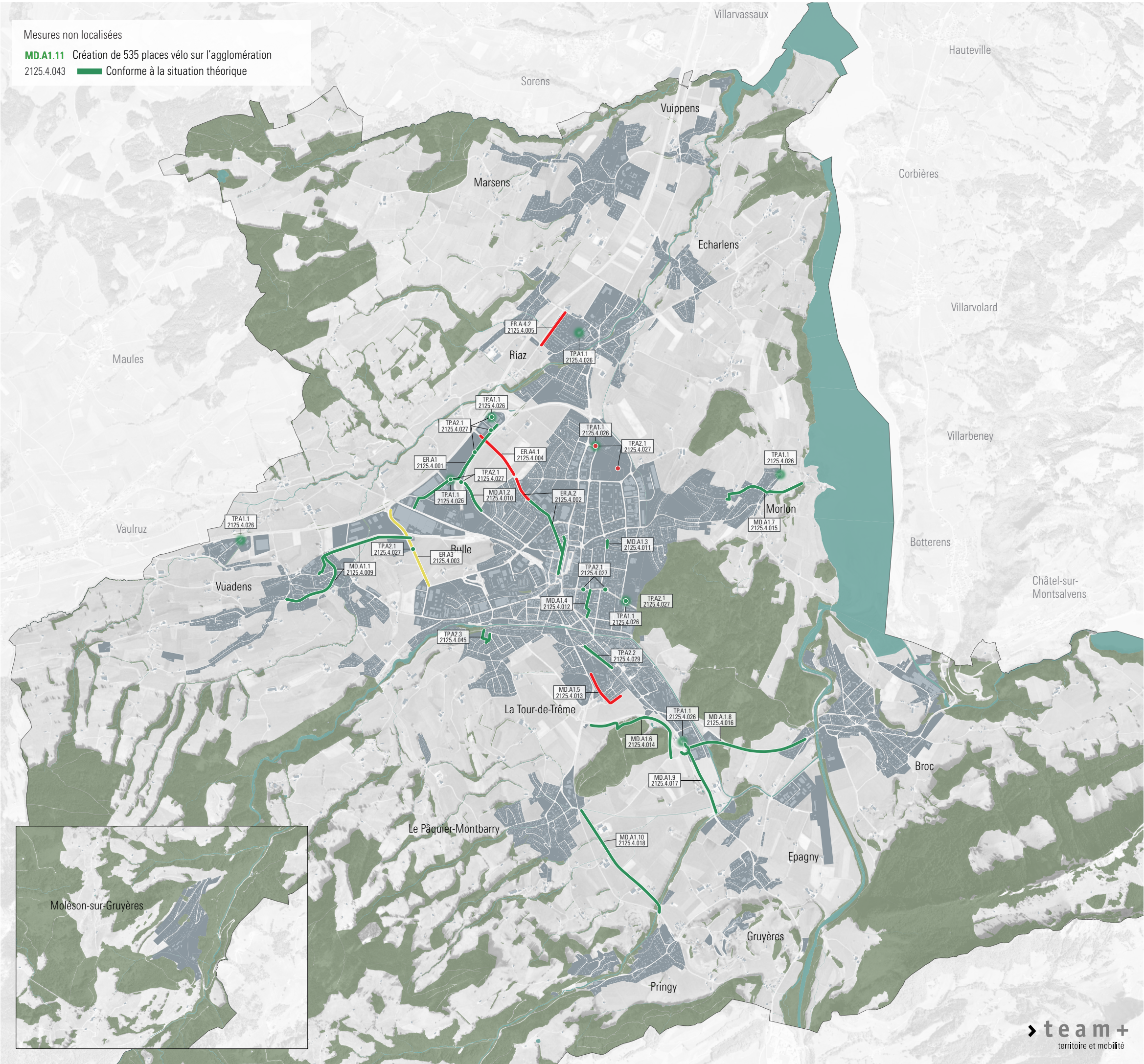
- Conforme à la situation théorique 2019 - 2023
- Léger retard (< ou = 4 ans) 2024 - 2027
- Retard relativement important (> 4 ans) > 2027
- Arrêt de la planification / Suspension



Mesures non localisées

MD.A1.11 Création de 535 places vélo sur l'agglomération
2125.4.043

Conforme à la situation théorique



PROJET D'AGGLOMÉRATION DE 5^e GÉNÉRATION | PA5

4.3 ETAT D'AVANCEMENT DES MESURES - PA4

Légende

- Zone à bâtir 15 LAT en vigueur (selon PAL, dernière enquête publique)
- Forêt
- Cours d'eau

Numérotation des mesures

Catégorie ARE ——— *N° PA*

ARE-Code ——— ER.A.1
2125.4.001

Début de la mise en œuvre (mesures A) - état au 12.2024

- Conforme à la situation théorique 2024 - 2027
- Léger retard (< ou = 4 ans) 2028 - 2031
- Retard relativement important (> 4 ans) > 2031
- Arrêt de la planification / Suspension